



Course à l'échalote

02 Mars 2025

Contest Amical d'escalade de difficulté

Règlement

Association loi 1901 Entre Terre et Ciel

<http://www.facebook.com/EntreTerreEtCiel.Asso/>

Mail : entretterreetciel@hotmail.fr

Téléphone : +33 (0)6 84 49 96 18

La compétition est ouverte à tous sous réserve d'être assuré pour l'activité escalade (FFME, CAF, ou assurance personnelle). A défaut d'être en mesure de pouvoir le prouver le participant s'engage à souscrire à une assurance à la journée au tarif de 6€.

La compétition a lieu à la SAE du club ETC, Salle Jérôme Thinières 7 rue A Ribet, 31510 Labroquère.

Rencontre ouverte aux catégories U18 et supérieures.

Le nombre de participants est limité à 80, les personnes sont sélectionnées par ordre d'arrivée des inscriptions. Une liste d'attente sera établie ensuite.

Le tarif des inscriptions est de 15 €, réduction de 5 euros pour les adhérents d'Entre Terre et Ciel.

L'inscription se fait via le site HelloAsso : <https://www.helloasso.com/associations/entre-terre-et-ciel/evenements/open-course-a-l-echalote-2025>

Une fois le nombre de participants limite atteint, il sera possible de s'inscrire sur une liste d'attente par mail (sae.labroquere@gmail.com) avec les noms, prénoms et téléphone afin que le grimpeur puisse être contacté en cas de désistement.

Les participants doivent être présents et pointés au plus tard à 9h30 afin d'assister au briefing, dans la salle des fêtes jouxtant la SAE. Passé cette heure ils pourront être remplacés par des grimpeurs sur liste d'attente.

L'accès à la SAE est interdit aux grimpeurs jusqu'au début de la compétition (10h).

Toutes les voies comptent pour le même nombre de points, quelle que soit leur cotation.

Les participants doivent réaliser le plus de voies possible à vue (1 seule tentative possible) entre 10h et 16h. Une cinquantaine de voies sont proposées de 4A à 8A.

Les voies sont réalisées sur le mur de diff' en tête ou en moulinette en fonction de la proposition (marquage de couleur verte pour les voies en tête), aucun changement n'est possible. Les cordes en moulinette doivent rester en place.

Toute chute, arrêt sur la corde, corde tendue exagérément, tenue de dégaine, de relais, de prise(s) ou volume de couleur différente de la voie choisie, de pied posé sur un point d'assurage ou une prise ou volume de couleur différente arrête la progression du grimpeur, la voie n'est pas validée.

Les grimpeurs doivent utiliser seulement 1 couleur de prises et/ou volumes présents sur l'itinéraire.



Course à l'échalote

02 Mars 2025

Contest Amical d'escalade de difficulté

Règlement

Association loi 1901 Entre Terre et Ciel

<http://www.facebook.com/EntreTerreEtCiel.Asso/>

Mail : entretterreetciel@hotmail.fr

Téléphone : +33 (0)6 84 49 96 18

La validation de la voie en tête se fait par le mousquetonnage de la dégaine placée sur le relais, en moulinette et en bloc par la tenue de la dernière prise de la voie.

Une cordée ne peut réaliser qu'un essai (chacun) sur une voie s'il y a d'autres grimpeurs qui attendent pour faire une voie sur le même relais ; ils peuvent y revenir par la suite pour faire les autres voies s'ils le souhaitent.

Le grimpeur avant de redescendre doit récupérer un objet dans le pochon en haut de voie. Il l'échangera contre une validation de sa performance.

Le remplissage de la fiche de contrôle doit se faire avant de partir dans la voie puis immédiatement à l'issue de la tentative. Elle doit être signée par les deux membres de la cordée (grimpeur et assureur). C'est un contest amical et amateur, il n'y a pas de juge sur chaque voie, la déclaration des performances se fait sur la base de la bonne foi du grimpeur et de son assureur.

Un pointage à la table de marque toutes les cinq voies est demandé. Les objets sont à donner à ce moment-là. (Pas d'objet, pas de validation). Le but est de gagner du temps en évitant que toutes les performances soient à saisir en même temps en fin de compétition.

L'assurage au sein de la cordée doit être irréprochable et réalisé dans les règles de l'art ; l'organisation se réserve le droit d'exclure un assureur défaillant de la rencontre.

Le classement sera fait sans tenir compte des catégories ou de l'âge. Il y aura un classement femme et un classement homme qui ouvrira les portes de la finale pour les 3 premiers. Le critère d'accession à la finale sera le plus grand nombre de voies réalisées dans le temps imparti. En cas d'égalité, la difficulté des voies réalisées sera prise en compte (plus dure = plus de points).

La finale consiste en une voie ultime de diff'. En cas d'égalité en finale, on reprendra la difficulté des voies réalisées dans la journée en 2nd critère de départage.

Les récompenses seront offertes aux 3 premiers puis tirées au sort sur l'ensemble des autres participants.

Annexe : RIB du club ETC



Course à l'échalote
02 Mars 2025
Contest Amical d'escalade de difficulté
Règlement

Association loi 1901 Entre Terre et Ciel
<http://www.facebook.com/EntreTerreEtCiel.Asso/>
Mail : entretterreetciel@hotmail.fr
Téléphone : +33 (0)6 84 49 96 18

RELEVÉ D'IDENTITÉ BANCAIRE							
Identifiant national de compte bancaire - RIB							
Banque	Guichet	N° compte	Clé	Devise	Domiciliation		
10278	02215	00072593740	90	EUR	CCM SAINT GAUDENS		
Identifiant international de compte bancaire							
IBAN (International Bank Account Number)				BIC (Bank Identifier Code)			
FR76	1027	8022	1500	0725	9374	090	CMCIFR2A
Domiciliation CCM SAINT GAUDENS 20 BOULEVARD CHARLES DE GAULLE 31800 ST GAUDENS ☎ 05 62 00 10 08			Titulaire du compte (Account Owner) ENTRE TERRE ET CIEL 7 RUE ARMAND RIBET 31510 LABROQUERE				
Remettez ce relevé à tout autre organisme ayant besoin de connaître vos références bancaires pour la domiciliation de vos virements ou de prélèvements à votre compte. Vous éviterez ainsi des erreurs ou des retards d'exécution.				PARTIE RESERVEE AU DESTINATAIRE DU RELEVÉ			